

Questionnaire (français)

A- Pourquoi réalise-t-on des cartes parcellaires ?

- **Commanditaires** : Peut-on identifier un commanditaire unique (particulier, collectif, institution) de la carte ? Y a-t-il identité entre celui le commanditaire et celui qui finance le relevé cartographique ? Est-ce la même situation en cas de rénovation du plan parcellaire ? Les catégories habituelles de classification public/privé, seigneurial/princier, civil/militaire, domanial/communautaire sont-elles pertinentes pour la définition des commanditaires de la carte ?
- **Performativité de la carte** : La production de la carte permet-elle d'enregistrer l'existant ou s'agit-il aussi de le transformer (plan de colonisation, d'allocation des terres, arpentage lié à une redéfinition du parcellaire, à un remembrement, à un déplacement des bornes) ? Si oui, quels sont les acteurs de la mise en conformité de l'espace avec la carte ? Leur activité est-elle contestée ? Sous quelle forme (procès, violence, inertie ou sabotage des paysans) ?
- **Valeur juridique de l'arpentage et de la production cartographique** : La réalisation de la carte accompagne-t-elle une transformation du droit de propriété ? Les arpenteurs/cartographes ont-ils des compétences judiciaires et administratives (trancher des conflits de bornage, assigner un propriétaire à un lopin pendant la colonisation) ou ces compétences sont-elles exercées par d'autres ? Ces compétences leur donnent-elles droit de porter des titres particuliers (notaire, expert, officier seigneurial/princier, *honoratior*, etc.) ? Question de la civilité de la preuve : d'autres acteurs visibles (nommés sur la carte) ou invisibles (plan ou arpentage réputé conforme car dressé devant certaines personnalités ou assemblées) jouent-ils le rôle de garants de la véracité des informations cartographiques (signatures de notables, nom donné aux bornes topographiques) ?
- **Usages théoriques** : Peut-on déterminer, en amont, un ou plusieurs objectifs explicites de la réalisation cartographique (prestige, contentieux, taxation, gestion économique, colonisation) ? La dépense a-t-elle été justifiée chez l'auteur ou le commanditaire (profit attendu sur les redevances, modernisation agricole, munificence, obligation juridique), éventuellement contestée ou négociée ? La distance entre le commanditaire et l'espace représenté joue-t-elle un rôle dans la réalisation de la carte ? En dehors de la carte elle-même, quelles sources ont permis de déterminer ces usages (traités généraux sur la gestion domaniale, sources locales, textes accompagnant la carte ...) ?

B- Comment les fait-on ?

- **Matérialité du document, techniques et vocabulaire cartographique** : A-t-on des indices sur l'origine de ces techniques, sur les influences décelables d'autres type de cartographie (topographique, militaire, chorographie ...), sur une volonté de normalisation des représentations ? Quelles sources permettent de connaître ces informations (manuels de cartographie, de dessin, cursus d'écoles d'ingénieurs, ...) ? Comment sont faits les levés de terrain aboutissant à la réalisation de ces cartes ? Ont-elles une unité d'échelle ? Comment sont représentés les reliefs ? Possède-t-on des éléments expliquant le processus d'uniformisation du style de la cartographie parcellaire (ex. au milieu du XVIII^e siècle) ? Quelle est la sémantique des couleurs (chorographie qui tente de coller au plus près du paysage ou attribution arbitraire d'une signification liée au statut des cultures) et des types

de mise en couleur (aplats, liserés, lavis, simples teintes, couleurs pleines, ...) ? Est-on capable d'évaluer l'effet du temps sur les pigments, de restaurer les couleurs originales ?

- **Auteurs** : Qui sont les auteurs de ces cartes et quelle est leur relation avec les commanditaires ? Que peut-on savoir de leur formation et de leur carrière, en particulier de leurs autres activités (arpentage, ingénierie, autres types de cartes réalisées pour d'autres commanditaires) ? Peut-on distinguer un processus ou une stratégie de professionnalisation et de spécialisation des arpenteurs-cartographes ?
- **Producteurs invisibles** : Peut-on identifier les acteurs invisibles, les savoirs tacites utiles à la cartographie parcellaire dans le dessin et l'arpentage ? Quel est le rôle des paysans dans la mesure et l'enregistrement des parcelles, dans la détermination de la toponymie (y compris question des langues utilisées) ?
- **Calcul économique** : Peut-on déterminer le prix de la carte les facteurs de sa constitution (main d'œuvre, matériel, réputation du peintre/cartographe, temps passé pour le dessin/l'arpentage, difficultés liées à conditions orographiques et climatiques, précision des mesures et dessins) ? Peut-on estimer des coûts non monétaires (ex. : corvée paysanne pour l'arpentage, hébergement des cartographes) ? Ces coûts sont-ils envisagés par les contemporains ? Peut-on identifier l'émergence d'un marché de la cartographie parcellaire (démarchage des arpenteurs-cartographes), voire de la carte parcellaire elle-même (usage publicitaire des cartes de domaines coloniaux, vente *a posteriori* à des propriétaires individuels de plans régionaux) ?

C- Quels sont les usages sociaux, économiques et culturels des contemporains ?

- **Valeur juridique de la carte** : La carte est-elle opposable en justice pour prouver un droit de propriété ou des obligations fiscales et par qui ? Est-elle liée à des matrices cadastrales ou à un acte juridique particulier (sur le même document ? en pièce annexe ?) Quelle est l'antériorité de l'un par rapport à l'autre ? Peut-elle se substituer au texte ? Fait-elle autorité sur les bornes placées (ou déplacées) sur le terrain ? Ou n'est-elle qu'un document auxiliaire au registre/terrier/urbarium/compte-rendu d'arpentage ? Quelle est l'opportunité de réaliser une carte redoublant le texte ? Quel est la valeur juridique des copies ?
- **Usages constatés, modifications et circulations** : Y a-t-il un décalage entre l'usage prévu et l'usage effectif une fois la carte terminée et comment ces usages ont-ils évolué au cours des générations suivantes (ex. carte d'apparat, matrice fiscale longtemps utilisée, abandon après usage unique) ? Ces cartes ont-elles été modifiées/corrigées après leur première réalisation et quelles indications permettent de le déduire (indices sur la carte, textes à part) ? A-t-on connaissance de brouillons, de copies et de leur usage ? Est-on capable de déterminer/identifier les différentes étapes de dessin de la carte ? Quels problèmes de datation (du dessin et du relevé cartographique) cela pose-t-il ? A-t-on des indices de la circulation de la carte comme d'un modèle à reproduire, détaché de ses usages locaux, voire même de l'existence de cartes-modèles représentant un espace imaginaire ?
- **Archivage et péremption du document** : A quel moment ces cartes sont-elles considérées comme périmées ? Ont-elles subi des destructions et pourquoi (ex. : révoltes antiseigneuriales ou antifiscales) ? Ont-elles encore une valeur juridique aujourd'hui ? Quelle a été leur logique d'archivage, de leur arrivée dans le fond d'archive public ou privé

où elles se trouvent aujourd'hui ? Ont-elles été conservées avec les textes qu'elles accompagnent ou rangées dans un fond cartographique spécifique ? Si c'est le cas, garde-t-on la trace de ce passage ?

- **Carte et appréhension de l'espace** : Quels liens la carte entretient-elle avec et la déclaration censive ou la foy et hommage ? À quel moment pour le seigneur, disposer d'un domaine est avoir un sac de titre ou disposer d'un espace (seigneurie comme un espace et non comme titre) ? Les utilisateurs des parcelles, qui ne sont pas les commanditaires de la carte, ont-ils accès au document, sous quelle forme et dans quel objectif ? Quel rôle joue l'éloignement spatial entre l'utilisateur de la carte et le terrain représenté, dans le contexte d'une gestion à distance (ex. domaines dispersés supervisés dans un centre unique, exploitation outre-mer gérée depuis l'Europe) ? Peut-on parler d'une culture cartographique chez les usagers des cartes, dans quel sens ?

D- Qu'en fait l'historien et comment cela justifie-t-il la constitution de son corpus de recherche (sources à la fois cartographiques et textuelles) ?

- **Approche historiographique et tradition académique régionale ou nationale** : Dans quelle(s) perspective(s) historiographique(s) ces cartes ont-elles été étudiées et amenées à la connaissance du public et des chercheurs (monographies locales, histoire rurale, du paysage, histoire de la fiscalité d'État, histoire de la cartographie, etc.) et à quelles dates ?
- **Nature du document pour les contemporains** : Quel nom les contemporains utilisent-ils pour désigner la source (carte/plan/mappe) ? Ce nom est-il lié à la nature de ce qui est représenté (ex. parcellaire, vue d'oiseau), au type de dessin (ex. : géométrie), aux techniques utilisées ou au cadre institutionnel de production et d'usage (ex. : seigneurie avec rénovation du terrier, colonisation dans un domaine, réforme fiscale et introduction du cadastre, procédure judiciaire, etc.) ?
- **Constitution des corpus de recherche** : Quels critères ont présidé à la constitution du corpus (dans la production, constitué *a posteriori* dans une logique d'archivage ou par l'historien lui-même) et comment ce classement se justifie-t-il ?
- **Exploitations actuelles** : jusqu'à quel point est-il possible de mesurer l'exactitude du relevé cartographique par rapport à des relevés plus récents (généalogie des parcelles, emplacement des routes et rivières ...) et est-ce pertinent ? Le corpus étudié a-t-il déjà donné lieu à la reconstitution du paysage rural ancien, nourrit-il une (micro-)histoire d'un domaine/village et fait-il l'objet d'une restauration, publication papier (catalogue illustré), numérisation avec ou sans mise en ligne ?